

**Sud Rhône
Environnement**
SYNDICAT MIXTE



**RAPPORT D'ACTIVITE DE
L'EXERCICE 2005**

Etabli en application du décret 2000-404 du 11 Mai 2000



INTRODUCTION GENERALE

L'exercice 2005 a été, pour SUD RHONE ENVIRONNEMENT, une année riche en évènements qui ont renforcé son rôle essentiel de coordonnateur des Collectivités membres.

C'est ainsi que l'année 2005 a été marquée par :

- La montée en puissance de l'exploitation du Centre de transfert d'Argilliers ;
- L'embauche de deux chargés de mission pour redynamiser les actions entreprises vers la collecte sélective et la qualité des déchets collectés ;
- La mise en place de la collecte des emballages sur la commune de Saint-Pierre de Mézoargues ;
- L'ouverture du Centre de Valorisation des Déchets « ECOVAL 30 », délégataire de service public.

Le présent rapport évoquera l'ensemble des grands secteurs concernés, en insistant, plus particulièrement, sur les faits marquants de l'exercice, en essayant de déterminer, quand cela est possible, les impacts financiers qui en résultent.

LES ELEMENTS TECHNIQUES

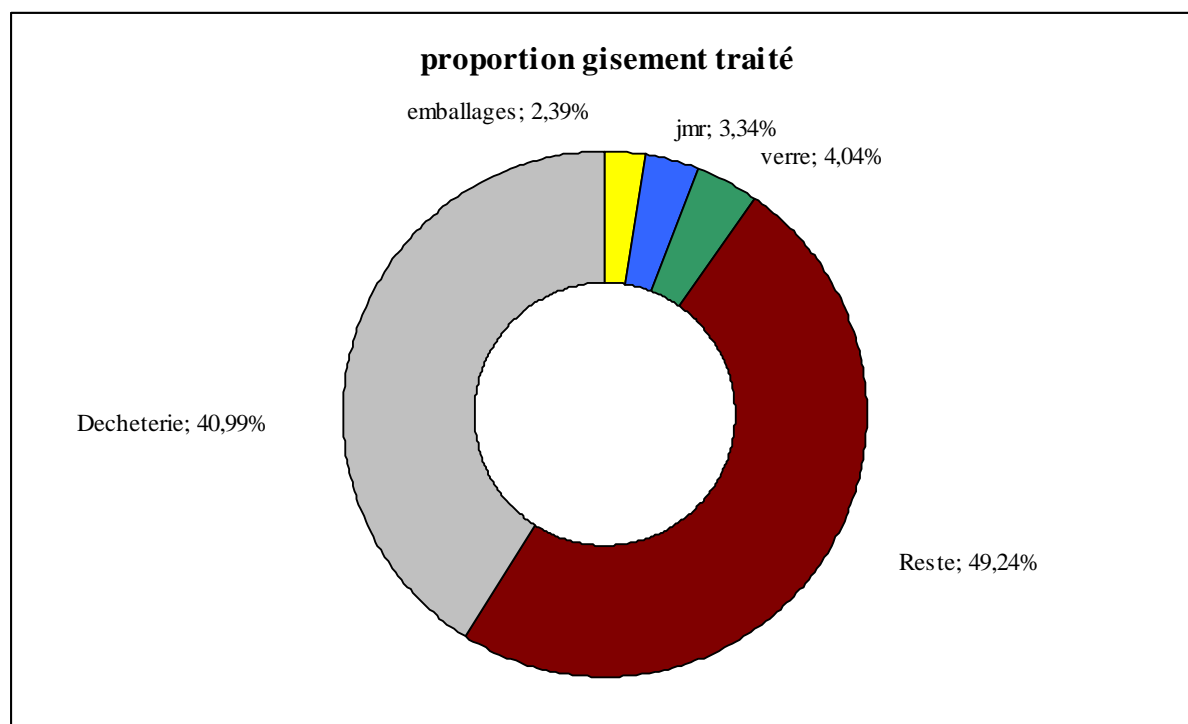
Pour 2005, Sud Rhône Environnement a fait traiter, par l'ensemble de ses prestataires, **58584.8** tonnes de déchets divers répartis dans une proportion 60/40 entre la collecte des ménages et les dépôts en déchèteries. Cela représente **719.08** Kg par an et par habitant.

Dont : 70.27 Kg d'emballages et JMR

354.08 Kg de Reste (OMR) (419.52 Kg pour OMR+CS)

294.73 Kg de déchets de déchèteries

à comparer aux 462 kg régionaux et au 433 Kg départementaux d'OMR + CS



I – Les emballages ménagers –

La progression des emballages ménagers traités par Sud Rhône Environnement a augmenté de 3,19 % par rapport à 2004, représentant 1.399,3 Tonnes équivalent à 17,32 kg par an et par habitant, mais n'atteignant pas les performances établies en 2001 et 2002.

		Beaucaire	Boulbon	JSV	St Etienne	Tarascon	Sirn	Mas Blanc	St P M	Sictomu	TOTAUX
emballages	2001	20,17	25,96	23,35	15,10	10,76	19,20	0,00	0,00		17,63
kg/habitant	2002	17,59	24,22	15,55	33,04	11,25	22,80	0,00	0,00	0,00	18,66
	2003	18,09	23,85	25,58	33,21	13,19	23,88	0,00	0,00	5,63	15,14
	2004	16,57	24,72	21,51	25,80	11,84	24,41	14,07	0,00	14,07	16,78
	2005	16,64	22,73	22,13	33,15	12,88	24,12	27,91	0,00	12,57	17,32

Moyenne Nationale : 10.00

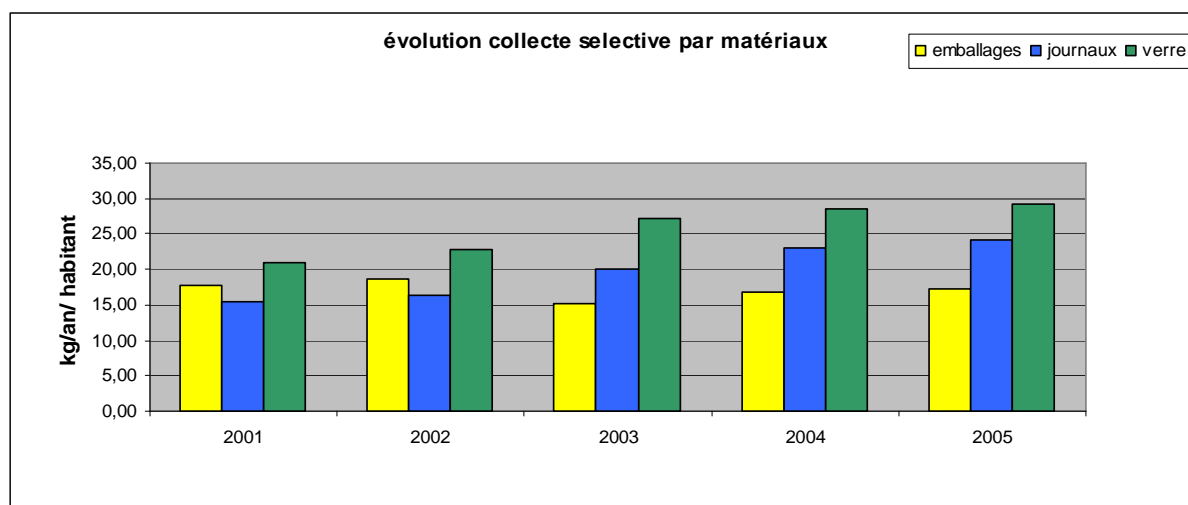
Départementale : 29.00

Le résultat satisfaisant s'explique par :

- La multiplication des points de collecte sur le SICTOMU ;
- L'impact d'une réactivation de la communication ciblée sur SUD RHONE ENVIRONNEMENT.

Cependant, ce résultat reste en trompe l'œil, car le taux de refus global des déchets a augmenté, ne portant le résultat valorisable qu'à 2,74 % de progression.

Cette tendance reste malheureusement marquée et l'ensemble des collectivités devra sensibiliser son personnel de collecte à une plus grande rigueur dans les refus.



II – Les journaux magazines –

La progression des journaux magazines reste toujours aussi forte puisqu'après une hausse de 14,3 % en 2004, nous enregistrons une nouvelle progression de 27,8 % en 2005. Plus de 1.950 Tonnes de papiers ont été collectées dont malheureusement 68 tonnes dans les sacs jaunes, ce qui a surenchéri le coût de tri.

Néanmoins, on ne peut que se réjouir de la prise de conscience des usagers et des administrations puisque celles-ci ont recommencé à collecter sélectivement.

Un satisfecit à la Commune de Tarascon qui a organisé une collecte spécifique par les services municipaux et à la Commune de Beaucaire qui met gracieusement un véhicule à disposition de Sud Rhône Environnement pour assurer le service.

		Beaucaire	Boulbon	Jonquières	St Etienne	Tarascon	Sirn	Mas Blanc	St P M	Sictomu	TOTAUX
journaux	2001	18,36	11,98	15,60	12,42	10,44	17,55	0,00	0,00		15,54
kg/habitant	2002	10,16	19,54	19,01	20,17	11,97	22,95	0,00	0,00	0,00	16,45
	2003	12,91	21,74	17,86	19,04	13,18	29,68	0,00	2,89	20,43	20,09
	2004	15,25	21,45	20,58	26,84	15,23	34,53	9,86	26,20	9,86	22,98
	2005	14,11	20,37	19,52	27,89	15,55	34,62	22,48	20,28	22,48	24,24

Moyenne Nationale : 16.00

Départementale : 11 .00

III – Le verre –

La progression enregistrée est conforme aux autres années (+ 2,96 %), portant le tonnage collecté à 2366.57 tonnes et la part annuelle par habitant à 29,28 kg, équivalent à la moyenne nationale et en deçà de 15 kg du gisement national par habitant.

On peut supposer que cette faible augmentation résulte de la « progression naturelle » de la population du périmètre.

Il est certain qu'un effort particulier doit être porté sur la présence de verre dans le « Reste », élément particulièrement néfaste et contraignant pour la qualité de l'Eco compost ménager.

		Beaucaire	Boulbon	Jonquières	St Etienne	Tarascon	Sirn	Mas Blanc	St P M	Sictomu	TOTAUX
verre	2001	17,94	39,61	19,86	32,65	17,40	22,53	21,84	26,67		20,86
kg/habitant	2002	18,26	38,41	20,46	35,34	18,08	26,88	30,11	24,80	0,00	22,85
	2003	20,36	37,82	20,93	38,07	18,84	27,84	25,66	20,09	32,76	27,23
	2004	19,44	38,16	23,92	34,18	18,98	28,43	29,70	39,20	29,70	28,44
	2005	21,22	40,76	25,58	31,31	19,13	28,29	38,44	33,87	37,42	29,28

Moyenne Nationale :29.00

Départementale :28.00

IV – Les déchèteries –

C'est, sans conteste, le secteur qui a connu la plus grosse évolution puisqu'il a été collecté 24.012 tonnes de déchets, représentant une progression globale de + 8,1 %, et 294,73 Kg par habitant.

Cette évolution s'explique essentiellement par deux phénomènes :

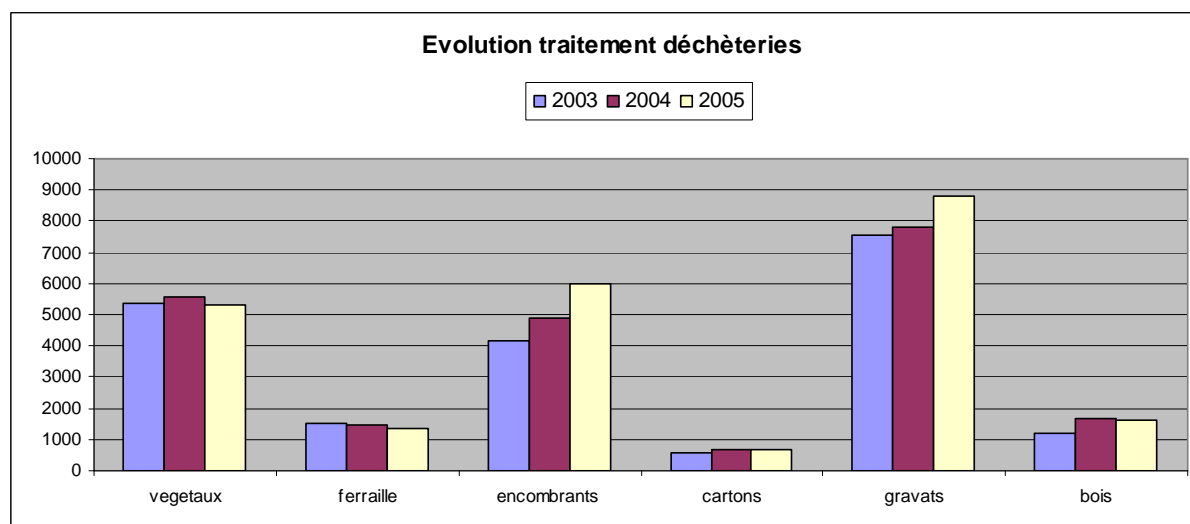
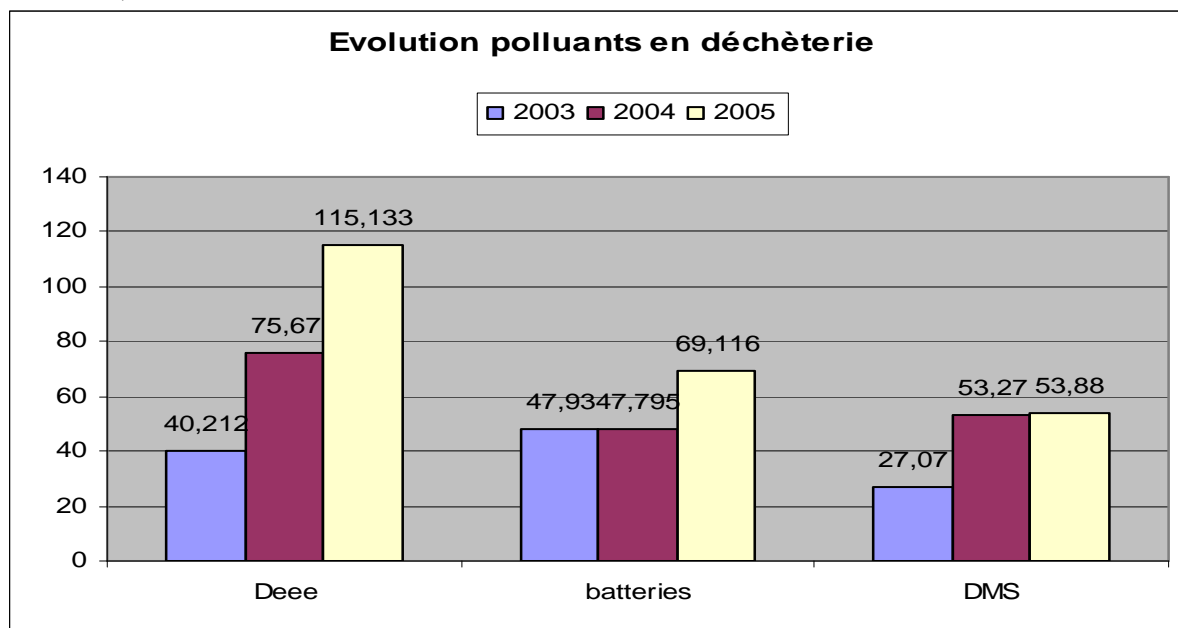
- L'ouverture de deux déchèteries sur le SICTOMU ;
- Le contrôle plus rigoureux effectué lors de la collecte des déchets résiduels, en refusant les petits encombrants et les végétaux.

En revanche, il faut souligner l'effort d'optimisation du transport, grâce à l'utilisation des compacteurs, puisque le nombre total de rotation pour 2005 est en diminution de 43, alors que l'on enregistre une quasi doublement des enlèvement des D3E (4.271 bennes transportées + 53 évacuations de D3E et 56 évacuations de DMS).

De façon plus détaillée, les tableaux et graphiques ci-après présentent l'évolution globale de chaque matériau.

	végétaux	ferraille	encombrants	cartons	gravats	bois	DEEE	batteries	DMS	total
2003	5345,59	1497,38	4190,41	589,62	7557,79	1187,52	40,212	47,93	27,07	20 483,52
2004	5560,88	1445,23	4916,52	657,61	7805,82	1649,38	75,67	47,795	53,27	22 212,17
2005	5332,03	1359,34	5975	697,44	8793,91	1616,19	115,133	69,116	53,88	24 012,04

L'analyse confirme que l'effort entrepris en matière de collecte a engendré une forte augmentation des encombrants (+ 1.000 tonnes) des D3E (+ 40 tonnes) et des batteries (+ 22 tonnes).



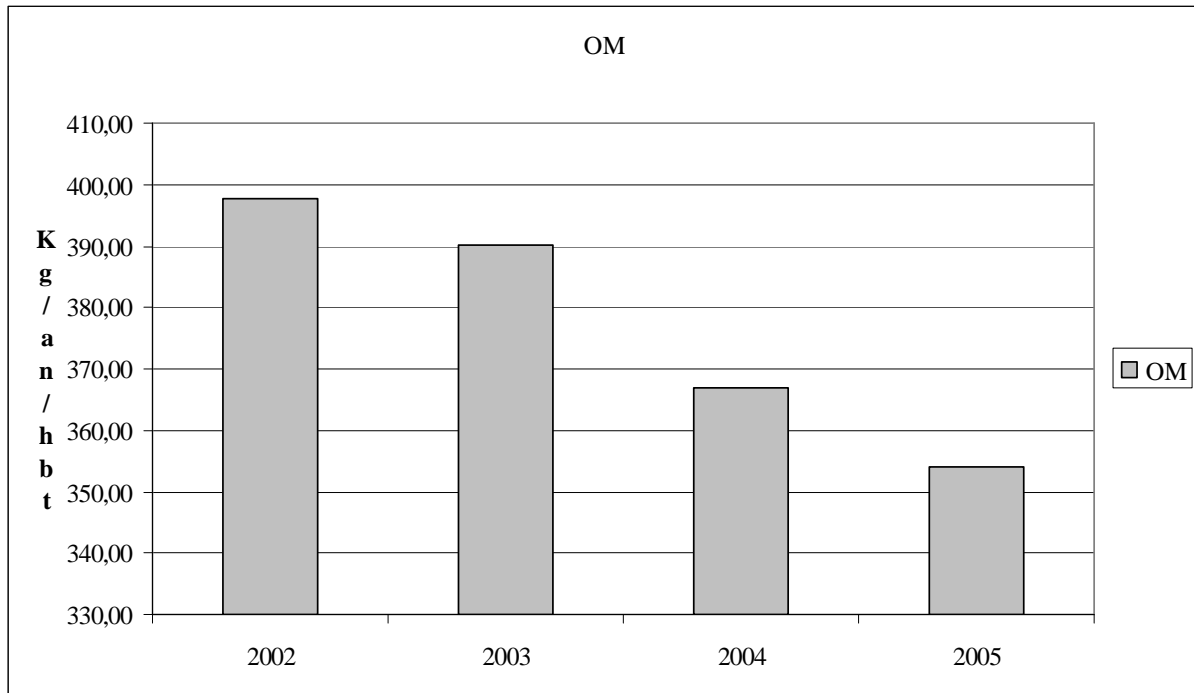
A remarquer, également, que les gravats enregistrent une progression importante sur laquelle il conviendra d'être vigilant, les professionnels ayant de moins en moins de lieu de vidage.

Si on analyse le poids collecté hors déchets spéciaux (DMS et D3E), les déchèteries ont accueilli 289 kg de déchets par habitant, auxquels se rajoutent :

- 53,88 T de DMS (0,7 kg/an/habitant) ;
- 115,133 T de D3E (1,73 kg/an/habitant) ;
- 29.070 litres d'huiles usagées ;
- 644 cartouches d'encre ou de toner laser ;
- 4,037 tonnes de piles

V – Le RESTE (ou déchets ménagers résiduels) –

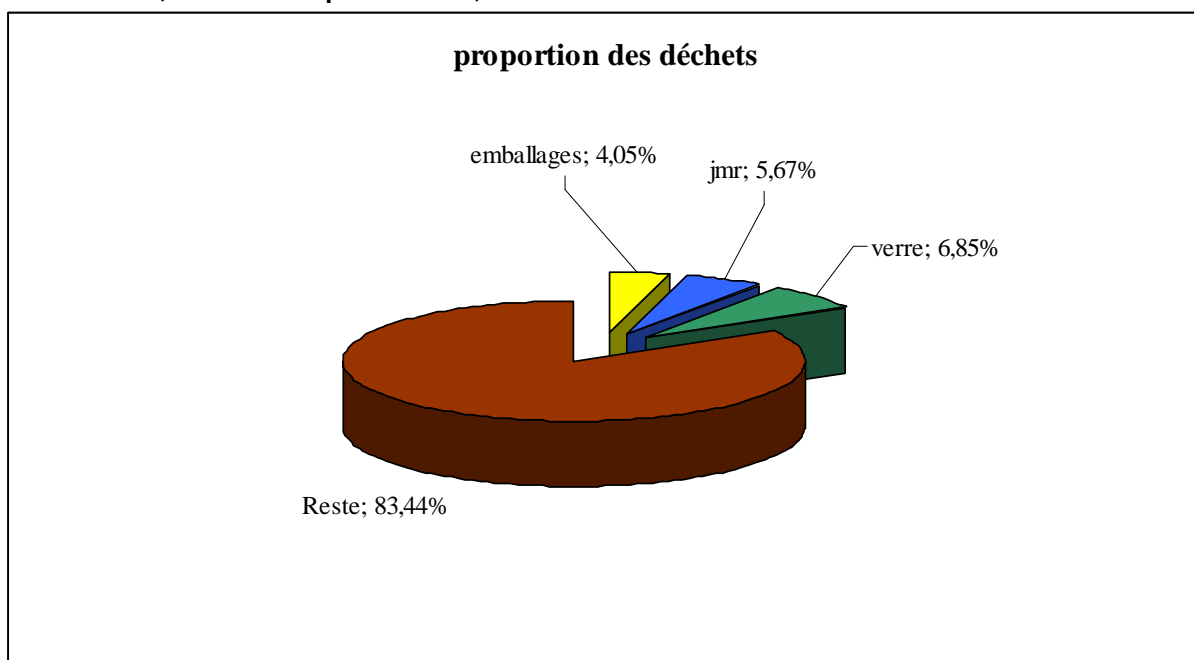
Pour l'année 2005, le tonnage global traité en déchets résiduels a diminué de 1.045 tonnes, alors que dans le même temps, le total des autres déchets augmente de 2.077 tonnes.



Cette baisse de 3,50 % fait suite à celle de 2004 de – 5,95 %.

La moyenne syndicale de gisement s'établit à 354,08 kg par an et par habitant, à comparer aux 397,6 kg de 2002 (voir graphique).

Enfin, le RESTE représente 83,42 % des déchets traités hors déchèteries.



Il est important de noter qu'à compter du 1^{er} novembre 2005, les déchets ont été directement acheminés vers le Centre de valorisation des déchets – ECOVAL 30 – évitant, ainsi, de nombreuses rotations de transport.

Comme chaque année, nous soulignons qu'il est utile de favoriser la collecte sélective des DIBC, ceux-ci étant essentiellement composés de cartons, ils pourraient être valorisés et générer des économies non négligeables.

LES ELEMENTS FINANCIERS

Faire le bilan financier d'une activité aussi diversifiée que celle de SUD RHONE ENVIRONNEMENT est un exercice délicat surtout en matière de choix des éléments de comparaison.

SUD RHONE ENVIRONNEMENT a pris le parti d'étudier les prix à la tonne, élément intangible et comparable, rejetant le critère par habitant, faussé par « l'imprécision » des statistiques (recensement de 1999, estimations ...) et la variabilité des périmètres concernés.

C'est d'ailleurs le coût unitaire à la tonne qui sert de calcul pour la mutualisation des transports de déchèteries ou de RESTE.

I – La collecte sélective –

A – Les emballages ménagers –

C'est le seul secteur où l'on est « obligé » de faire la distinction entre le SICTOMU et le « reste » de SUD RHONE ENVIRONNEMENT, car les méthodes de collecte sont différentes et influent sur la performance par habitant.

De façon globale, le tri des emballages ménagers a coûté 195.488,43 € TTC, représentant un coût moyen de 132,83 € la tonne.

En revanche, les recettes issues du soutien à la tonne triée s'élèvent à 451.116 €, soit 306,53 € la tonne, portant ainsi le coût du traitement des emballages à – 173,70 € / tonne.

Le tableau ci-après détaille en revanche les disparités des deux secteurs évoqués ci-dessus.

	S.R.E. (hors Sictomu)	SICTOMU
Tonnes collectées	1.164,650	351,900
Coût traitement	161.205,18 €	34.283,25 €
Coût moyen / tonne	138,41 €	97,42 €
Soutien à la tonne triée moyen	256,19 €	190,63 €
COUT NET	- 117,78 €	- 93,21 €

B – Les journaux magazines –

Bien que le SICTOMU collecte les JMR en régie, alors que le reste de SUD RHONE ENVIRONNEMENT fait appel à un prestataire, il peut être effectué un calcul global puisque les JMR de SICTOMU transitent par le Centre de transfert d'Argilliers.

Ainsi, le coût global de :

- la collecte / transport s'est élevé à 50.530,32 € HT (53.309,49 € TTC)
- et le traitement à 66.096,10 € HT (69.731,38 € TTC)

Cela porte le coût global à 116.626,42 € HT (123.040,07 € TTC)
Soit 65,15 € / tonne.

Les recettes de 53.237,19 € équivalent à 28,19 € / tonne.

Le coût net de collecte / traitement des JMR s'établit à 36,96 € / tonne.

C – Le verre –

Pour la deuxième année consécutive, le coût de collecte du verre est supérieur aux recettes versées par le verrier (30,77 € / T pour 27,45 € / T).

Seul le soutien à la tonne triée vient compenser le surcoût en dégagant une recette de 0,90 € TTC par tonne.

Longtemps générateur de recettes, le verre devient un produit seulement générateur d'économies. Il faut s'attendre à ce que cette tendance finisse par basculer vers un coût final, puisque les verriers ont décidé de ne rémunérer le verre qu'à hauteur de 19,1 € la tonne pour tous les contrats Barème D.

II – Les déchèteries –

La dépense totale du service s'est élevée à 1.297.599 € TTC, soit un coût net moyen à la tonne de 54,04 € (+ 5,17 % par rapport à 2004).

Cette augmentation s'explique par deux phénomènes :

- la forte augmentation des déchets spéciaux (D3E et DMS) dont le coût est plus élevé que les matériaux « traditionnels » ;
- l'ouverture de deux déchèteries sur le SICTOMU qui a augmenté le nombre de prises en charge et de kilométrages parcourus.

Si l'on tient à « séparer » les matériaux, on constate que les prix unitaires « Evacuation – Traitement » s'échelonnent de 5,67 € HT / tonne à 1.664,78 € HT / tonne.

MATERIAUX	PRIX UNITAIRE	VENTE ou AIDE	PRIX NET
Végétaux	30,37 €		
Ferraille	10,05 €	18,71 €	-8,66 €
Encombrants	75,06 €		
Cartons	58,03 €	30,57 €	27,46 €
Gravats	5,67 €		
Bois	32,38 €		
DEEE	510,39 €		
Batteries		22,00 €	-22,00 €
DMS	1.664,78 €	583,66 €	1.081,12 €

Pour essayer de parfaire les informations, quand il est possible de déterminer la population desservie par une déchèterie, on peut établir un coût moyen par habitant :

SICARD	TARASCON	St Etienne du Grès	CAISSARGUES	SOUTIRANNE	MARGUERITTES
22,67 € (frais Fonct. Inclus)	16,51 € (5 matériaux)	24,81 € (pas D.V.)	27,29 €	12,69 € (7 mois)	21,40 €

La plus grande prudence doit être portée sur ce comparatif puisqu'il manque un certain nombre d'éléments communs.

III – Le RESTE –

Les éléments financiers de ce produit ont connu des modifications importantes du fait de l'ouverture du Centre de valorisation des déchets de Beaucaire qui a entraîné :

- la fermeture du centre de transfert de Tarascon ;
- l'arrêt du transport des déchets par bennes ouvertes.

D'autre part, nous disposons d'une année complète de fonctionnement du Centre de transfert d'Argilliers, ce qui permet de comparer (autant faire se peut) des coûts globaux selon la provenance des déchets.

Il est à souligner que le Comité Syndical ayant décidé de mutualiser les transports, des transferts de charge se sont naturellement effectués au profit, soit du Sictomu, soit des autres Collectivités en fonction de la situation.

Globalement, il peut être retenu les chiffres suivants :

Total global : 2.602.110 € pour 28.847,65 tonnes, soit 90,20 € TTC / tonne.

Réparti de la manière suivante :

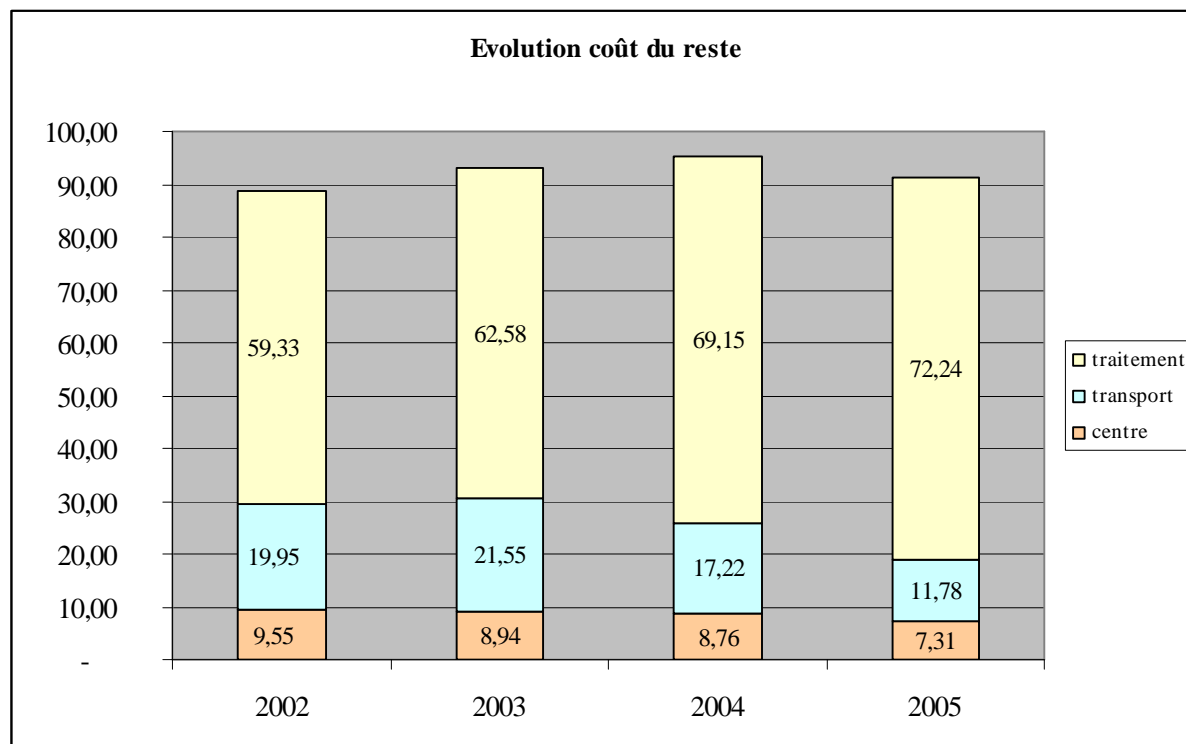
	SICTOMU		SUD RHONE ENVIRONNEMENT (hors Sictomu)	
	Valeur	Coût / Tonne	Valeur	Coût / Tonne
Transfert	56.124,70 €	5,01 €	129.064,90 €	7,31 €
Transport	143.152,44 €	12,78 €	207.830,90 €	11,78 €
Traitement	790.879,63 €	70,62 €	1.275.057,43 €	72,24 €
TOTAL	990.156,77 €	88,41 €	1.611.953,23 €	91,33 €

NOTA : Ces chiffres ne tiennent pas compte du versement de 165.808 € de pénalités versées par ECOVAL 30 pour le retard d'ouverture du Centre de Valorisation de déchets, et qui ont été rétrocédées aux collectivités membres.

Pour comparaison, à compter de Novembre 2005, le coût de traitement du RESTE entrant au CVD s'établit à 62,20 € HT par tonne (65,62 € TTC).

De même, le coût unitaire du transport, supporté par toutes les collectivités se fixe à 3,40 € TTC.

D'une manière plus comparative, on constate que le coût global du RESTE, est désormais inférieur au coût de 2003, tendance qui devrait s'accroître avec le plein fonctionnement du CVD en 2006.



III-2 – LE CENTRE DE TRANSFERT D'ARGILLIERS -

Disposant d'une année complète de fonctionnement, il est maintenant possible d'analyser le coût global du fonctionnement du centre de transfert qui a été construit à Argilliers.

Il faut cependant préciser, que les charges d'amortissement ne seront complètes qu'à compter de 2006, le paiement complet de l'équipement s'étant réalisé courant de l'exercice.

12 279 tonnes de déchets ont transités par le centre de transfert, générant 767 rotations de bennes.

Financièrement, le montant total du coût de fonctionnement du centre s'élève à 209 788.11 € répartis comme suit :

Personnel :	24 818.97 € (11.83%)
Transports :	143 152.44 € (68.24%)
Frais administratifs :	41 816.70 € (19.93%)

Ce qui porte le coût moyen de la tonne prise en charge à 17.09€ TTC

AUTRES ACTIONS

En matière de communication, le dispositif des emplois jeunes avait démontré ses limites dans le cadre des fonctions d'Ambassadeurs de Tri.

Le Syndicat a souhaité réorienter son action sur de la gestion plus rationnelle et plus « professionnelle » des différentes sortes de déchets à traiter (Emballages – Reste).

C'est pourquoi, deux chargés de mission ont été recrutés avec des profils BAC + 3 et une formation spécifique en gestion des déchets.

Deux axes de travail leur ont été assignés :

- Développement et amélioration de la collecte sélective ;
- Connaissance et adaptation du RESTE au procédé de traitement, dans l'optique d'un compost de qualité.

Pour la part collecte sélective, les tâches essentielles qui ont été effectuées par la chargée de mission sont :

- Reprise des contrôles d'avant collecte et correction du geste auprès des habitants.
- Mise en place de la collecte sélective dans les hôpitaux de Beaucaire et de Tarascon.
- Extension du parc de PAV en direction des débits de boissons de Beaucaire.
- Organisation et lancement de la collecte sélective sur la Commune de Saint-Pierre de Mézoargues.
- Caractérisation de lancement du Centre de valorisation des déchets et « accompagnement » des trieurs (formation – contrôles).

En ce qui concerne le RESTE, le chargé de mission s'est principalement occupé de caractériser le contenu des sacs présentés à la collecte.

Le résultat de ses investigations est retranscrit en annexe.

A Beaucaire, le 1^{er} Juin 2006

Le Président

J. BURGUES